

Article 31 du Règlement

alors la promesse qu'une loi serait adoptée sans tarder pour mettre tout le monde sur le même pied.

Les attermoissements du gouvernement conservateur incitent nos banques à chercher en dehors des lois canadiennes des moyens d'entreprendre des activités qui n'étaient pas autorisées antérieurement. La réforme financière se fera par les banques du Canada qui vont se déréglementer elles-mêmes, ou par les provinces.

Cela montre que le gouvernement est purement et simplement incompetent, qu'il ne saurait pas mieux diriger une petite épicerie qu'il ne sait diriger le pays.

* * *

LE CONGRÈS LIBÉRAL

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, pour ne pas être en reste à côté des génies de l'électronique que sont les néo-démocrates, le Parti libéral permettra le port de microphones cachés à son congrès à la direction, à Calgary.

Il y a cependant une attrape.

Au congrès libéral, ceux qui portent un microphone caché devront également porter un insigne spécial indiquant qu'ils sont porteurs d'un microphone.

Tout cela paraît assez raisonnable.

On ne révèle pas aux éventuels porteurs de microphones cachés quelle sera l'apparence de l'insigne qui les identifiera, de peur que tous les participants n'affichent une contrefaçon de l'insigne.

Monsieur le Président, pouvez-vous imaginer quel serait l'embrouillamini des participants au congrès libéral de Calgary tentant de distinguer les insignes de contrefaçon des insignes véritables?

Ce serait tout aussi difficile à faire que de tenter de choisir entre les candidats sur la foi des messages cachés qu'ils diffusent.

C'est bien assez pour amener le député de Regina—Qu'Appelle à se demander ce que devient la liberté d'expression.

* * *

LA CHINE

Mme Albina Guarnieri (Mississauga—Est): Monsieur le Président, cela fait un an que le monde a été témoin de

l'horrible massacre sur la place Tiananmen. Les nouvelles de la dernière vague de répression en Chine nous ont donc tous consternés.

Il est fort regrettable que la Chine ne suive pas l'exemple du reste du monde, qui célèbre l'avènement de la démocratie dans la joie. Nous avons tous vu le visage des étudiants contestataires et nous les avons entendu exprimer leur optimisme face à l'avenir de leur pays.

• (1410)

Ils n'étaient ni violents ni subversifs, contrairement à ce que le gouvernement a voulu faire croire. Ces jeunes partisans du changement étaient les vrais patriotes.

Le courage des manifestants devant les fusils et les chars d'assaut prouve aux régimes répressifs qu'il est impossible de réprimer le désir de liberté que nourrit tout être humain.

Monsieur le Président, le Canada devrait manifester sa solidarité avec les victimes de Tiananmen en continuant de faire pression auprès du gouvernement chinois pour qu'il répare les injustices de 1989.

Nous devons préserver le souvenir de Tiananmen.

* * *

LA PARALYSIE CÉRÉBRALE

M. Doug Fee (Red Deer): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai reçu une lettre et le résumé d'un sondage réalisé par l'Association de la paralysie cérébrale de l'Alberta. La lettre mettait l'accent sur les préoccupations des victimes de cette maladie face à leur emploi et à leur autonomie.

J'ai trouvé ce sondage à la fois encourageant et décourageant. Décourageant, d'une part, parce qu'il exprime les frustrations des victimes de la paralysie cérébrale et les défis auxquels elles sont confrontées. Ces gens se sentent seuls, isolés et impuissants à cause des possibilités limitées qui s'offrent à eux.

Il est encourageant, d'autre part, parce que la presque totalité des personnes interrogées ont déclaré qu'elles aspiraient à une plus grande autonomie et qu'elles demandaient d'avoir la possibilité de travailler et de contribuer à la société. Ce sondage fait partie du dossier qui a été distribué à tous les députés la semaine dernière par le secrétariat d'État en vue de promouvoir la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, qui se tiendra du 10 au 16 juin.